

# **DELIBERATION**

## **SEANCE DU 4 Septembre 2015**

*L'an Deux Mil quinze, le quatre septembre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALIGNY, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel RENAUD, Maire.*

**ETAIENT PRESENTS** : MM, Alain BECQUART, Aimé CHEMINOT, Bernard CHORGNON, Francis LEBLANC, Alain LE GOFF, Jean-Claude MINARD, Isabelle PLAIDY, Daniel RENAUD, Corinne TIERCE.

**ETAIT ABSENT** : Mr Franck DEUSS, excusé

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Corinne TIERCE.

*Mr Franck DEUSS donne pouvoir à Mme Isabelle PLAIDY.*

### **Achat parcelle Au lieudit « La Rougerie »**

*Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Madame Grouios par lequel elle demande s'il serait possible d'acheter un excédent communal cadastré AO n°213 au lieudit « La Rougerie » d'une superficie de 3a 87ca.*

*Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide de donner une suite favorable à cette demande. La vente se concrétisera s'il n'y a pas d'opposition recevable dans un délai de deux mois après affichage.*

*Le conseil municipal (7 voix pour, 1 contre, 2 abstentions) décide de fixer le prix à 0.40 € le m2, les frais seront à la charge de l'acquéreur.*

-----

### **Adhésion des 3 communautés d'agglomération au SDE 03**

*Mr le Maire rappelle l'adhésion de la commune au SDE 03, syndicat départemental mixte à la carte regroupant 317 communes de l'Allier et 14 communautés de communes.*

*Une nouvelle compétence optionnelle a été ajoutée aux statuts du syndicat par arrêté préfectoral du 23 décembre 2014 :*

*« Organisation d'un service de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides »*

*Dans le cadre du maillage du département en bornes de recharges, le SDE03 a travaillé sur le schéma d'implantation de ces installations en coordination notamment avec les 3 communautés d'Agglomération.*

*Il apparait que l'adhésion des communautés d'agglomération soit maintenant nécessaire pour l'installation sur le terrain de ces infrastructures de recharges.*

*C'est ainsi que la délibération de leur Conseil Communautaire, respectivement du 11 Décembre 2014, 14 avril 2015 et 15 juin 2015, les trois communautés d'agglomération de l'Allier, de Vichy, Montluçon et Moulins, ont demandé leur adhésion au SDE03.*

*Par délibération du comité syndical du 29 Juin 2015, le SDE03 a approuvé l'adhésion des communautés d'agglomération.*

*Conformément au Code Général des collectivités territoriales (article L5211-18, L5211-5) il appartient maintenant aux conseils municipaux et conseils communautaires des communautés de communes adhérentes au syndicat de se prononcer sur ces adhésions.*

*Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise l'adhésion des trois communautés d'agglomération de Vichy, Montluçon et Moulins au SDE 03*

**Rapport annuel  
SIVOM**

-----  
*Mr le Maire demande à Mr Francis Leblanc de présenter au conseil municipal le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et l'assainissement.*

*Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce rapport.*

**Demande de location**

-----  
*Mr le Maire donne lecture d'une lettre de Mr Anthony Mathiot concernant une demande de location de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage, situé « 2 route des sablons ».*

*Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de lui louer ce studio à compter du 10 septembre 2015 pour un montant de 300 €, dans la mesure où il produit toutes les pièces nécessaires.*

*Ce loyer est révisable annuellement, en prenant en compte l'indice « IRL » du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014, dernier indice de référence connu avant la révision.*

**Compte rendu des  
Commissions**

-----  
*Mme Corinne Tierce donne le compte rendu de la réunion au centre social de Meaulne. Elle informe le conseil municipal qu'un nouveau bureau doit être voté.*

**Rapport d'activités  
Communautés de  
Communes**

-----  
*Mr le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activités 2014 de la communauté de communes du Pays de Tronçais.*

**QUESTIONS DIVERSES**

*Mr le Maire informe le conseil municipal de l'arrivée du troupeau de brebis guidé par le berger Ludovic de l'association Past'Horizon sur les parcelles communales de l'ancienne carrière du Plaid. Le pâturage itinérant devrait durer entre 3 semaines et un mois, suivant l'évolution de la végétation.*

*Mr le Maire informe le conseil municipal*

- *d'une réunion le 19 septembre 2015 avec les associations communales : présentation de l'avant-projet concernant le réaménagement de la salle polyvalente,*
- *de l'inauguration du site internet le 26 septembre 2015,*
- *de la remise des prix aux lauréats des maisons fleuries, le 10 Octobre 2015.*

Q